

Avancée des actions

Sommaire

- Editorial
- Inondations
- Qualité de l'eau
- Milieux aquatiques
- Besoins et ressources
- Estuaire
- Elaboration du SAGE

Editorial

L'élaboration du SAGE, futur cadre général pour les politiques publiques de l'eau dans le bassin versant, est la synthèse des réunions et des actions concrètes menées par divers acteurs.

Les réunions nous permettent de comprendre les attentes et les contraintes de nos partenaires. En travaillant sur les enjeux futurs, nous traçons la voie de la politique de l'eau que nous souhaitons mener sur notre territoire pour les années à venir. Nous nous fixons une ligne de conduite, des objectifs.

Mais même si la route est longue, le travail sur le terrain a déjà commencé. Des actions concrètes se développent dans tous les secteurs. Nous avons choisi dans cette troisième lettre du SAGE d'en rappeler quelques unes. Elles sont l'émanation de cet esprit de changement qui nous anime.

La présidente de la Commission Locale de l'Eau
Marie-Christine Coustans

Inondations

Les travaux de protection se poursuivent dans la ville de Quimper avec l'aménagement des berges de l'Odét dans le quartier de l'Hippodrome et le prochain démarrage des travaux de confortement du chemin du halage. Un programme de travaux sur les rives du Steir est également en préparation.

Parallèlement, l'étude d'un programme complémentaire de régulation des crues en amont de la ville se poursuit. Le projet présenté par la ville de Quimper (montant estimé de 30 millions d'Euros) a reçu le soutien du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable à l'issue d'un appel à projet lancé fin 2002, ce qui permet d'envisager une contribution financière importante de l'Etat. Ce projet repose sur la réalisation de plusieurs ouvrages sur l'Odét et le Steir.

En 2004, dans le cadre d'une convention liant l'Etat, la Ville de Quimper et le Conseil Général, ce dernier a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'études complémentaires visant notamment à préciser le niveau de protection à atteindre.

La réalisation d'ouvrages de régulation en amont de la ville implique la création d'une structure adaptée, dotée des moyens nécessaires pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux et la gestion des aménagements dans le temps. Sa forme reste à déterminer : un Etablissement Public Territorial de Bassin rassemblant différents types de collectivités locales ?

Prochaines étapes: réalisation de ces études et désignation d'un maître d'ouvrage pour les travaux.



Directrice de la publication :
Marie-Christine COUSTANS
Présidente du SIVALODET
Présidente de la CLE

Nombre d'exemplaires :
3000 ex.

Conception et réalisation :
SIVALODET

Estuaire



La réhabilitation du gisement d'huîtres plates du Perennou a été engagée par le SIVALODET, suite au souhait émis par le Comité Local des Pêches du Guilvinec, en concertation avec les associations de plaisanciers de Gouesnac'h et Plomelin, les services de l'Etat (DDE et DDAM) et l'IFREMER. Les travaux se sont déroulés de janvier à mars 2004.

L'opération a concerné la portion d'estuaire comprise entre les Vire-Courts et l'anse de Combrit, soit une centaine d'hectares environ. Il s'agissait de retirer divers objets abandonnés au fond de l'estuaire (corps morts, épaves), essentiellement dans la zone de mouillages située sur le cœur du gisement puis à effectuer un dragage de nettoyage afin d'extraire un maximum de coquilles encombrant les fonds et de faciliter la fixation et le développement des juvéniles.

Par ailleurs, les associations de plaisanciers ont assuré la réorganisation des mouillages afin de tenir compte d'une exploitation future du site par les pêcheurs. Ces derniers ont assuré le semi de 500 kg d'huîtres récupérés lors du dragage afin de favoriser le repeuplement du gisement.

Prochaine étape: classement administratif du gisement et définition du mode d'exploitation future.



Avancement de l'élaboration du SAGE

La première phase de l'élaboration, engagée en juin 2002 s'est achevée le 12 décembre 2003 avec l'approbation par la Commission Locale de l'Eau de l'état des lieux et du diagnostic. Celui-ci présente les caractéristiques du bassin versant, les différents usages de l'eau, les différentes pressions sur le milieu ainsi que les projets en cours en fonction des cinq grands thèmes de travail identifiés sur le bassin versant (inondations, qualité de l'eau, besoins et ressources en eau, milieux aquatiques, estuaire).

Ce travail a conduit à la rédaction d'un dossier composé d'un rapport d'état des lieux, d'un rapport de constats et diagnostic établi par les cinq groupes thématiques et d'un atlas cartographique.

Durant cette phase, au delà de la synthèse des données existantes, trois études complémentaires ont été réalisées sur :

- l'avifaune de l'estuaire avec Bretagne Vivante -SEPNB ;
- les ressources marines de l'estuaire avec l'IFREMER ;
- la géologie et l'hydrogéologie avec le BRGM.

La seconde phase de l'élaboration du SAGE s'est engagée en janvier 2004. Il s'agit de déterminer les **tendances** d'évolution des différents usages de l'eau et de leur impact sur la ressource et les milieux aquatiques puis de définir le **scénario** que les différents acteurs locaux souhaitent voir se réaliser en fixant les grands objectifs de gestion de l'eau d'ici 2015.

En matière de qualité d'eau, la définition des objectifs devra être conforme à la **Directive Cadre sur l'Eau de décembre 2000** qui fixe un objectif de « bon état des cours d'eau » à l'horizon 2015 (état biologique, physico-chimique et morphologique).

Lettre du SAGE
Contact :

SIVALODET
Hôtel de Ville de Quimper
B.P. 1759
29107 Quimper

Tél. : 02-98-98-87-60
mathieu.jardin@mairie-quimper.fr

Publication financée avec le concours de :



Qualité de l'eau

Assainissement



En matière d'assainissement, d'importants projets ont vu le jour depuis 5 ans :

- construction d'un dispositif complet d'assainissement à Elliant (réseaux et station d'épuration) ;
- création d'un réseau à Plonéis et raccordement à la station d'épuration du Corniguel à Quimper ;
- construction d'une nouvelle station d'épuration à Quimper (250 000 équivalent habitants).

Ces réalisations contribuent fortement à l'amélioration de la salubrité des eaux douces et estuariennes.

Prochaines étapes: mise à niveau et développement des dispositifs d'assainissement collectif de plusieurs collectivités (Combrit, Bénodet, syndicat de Clohars-Fouesnant, Plogonnec), et mise à niveau des assainissements non collectifs.

Programme Bretagne Eau Pure sur le Steir



Sur le Steir, les opérations se poursuivent dans le cadre du programme Bretagne Eau Pure avec l'engagement d'un nouveau contrat en 2004, piloté par le SIVOMEAQ.

Son objectif principal consiste à accompagner les agriculteurs dans de nouvelles démarches agronomiques afin de confirmer les progrès constatés en matière d'amélioration de la qualité de l'eau (32 mg de nitrates en moyenne en 2003 contre 38 en 1997).

Prochaines étapes: Signer un maximum d' « Engagements de Progrès Agronomiques » et encourager l'adhésion aux CAD (Contrats d'Agriculture Durable).

Pesticides

Plans de désherbage communaux

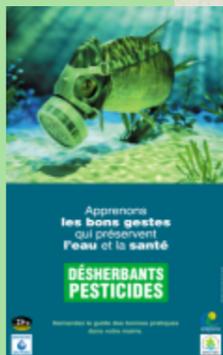


Les plans de désherbages sont des outils qui identifient les zones à risques des agglomérations vis-à-vis des transferts de pesticides vers les milieux aquatiques et définissent les moyens de réduire la pollution (amélioration des méthodes de désherbage et limitation de l'usage de produits chimiques).

Deux communes du bassin versant (Guengat et Plonéis) sont dotées depuis 1999 de ces outils réalisés avec l'appui du SIVOMEAQ. En 2003, trois nouvelles communes se sont engagées avec le SIVALODET dans cette démarche : Briec, Ergué-Gabéric et Saint Evarzec.

Prochaine étape: réalisations de nouveaux plans de désherbage.

Sensibilisation du public



En collaboration avec la ville de Douarnenez et la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, le SIVALODET a réalisé une affiche afin de rappeler la nécessité d'adopter des pratiques respectueuses de l'eau et de la santé. D'autres actions se poursuivent également (expos, réunions, plaquettes,...).

Suivi de la qualité de l'eau

Depuis 1997, le suivi de la qualité de l'eau s'est fortement développé au travers des programmes Bretagne Eau Pure et contrat de rivière conduits par le SIVOMEAQ et le SIVALODET. Une trentaine de points de prélèvement couvrent ainsi le bassin versant (eau douce et estuaire) avec une analyse effectuée chaque mois sur plusieurs paramètres (nitrates, phosphore, bactériologie, pesticides, métaux lourds,...).

Protection du ruisseau de Guengat

Une action a été lancée par le SIVALODET et le SIVOMEAQ sur le bassin du ruisseau de Guengat (2 300 ha) en concertation avec ses habitants. Il s'agit notamment d'améliorer les pratiques en terme d'usage des pesticides (plans de désherbage communaux, classement des parcelles agricoles à risques,...), de réaliser une passe à poissons, de sensibiliser à l'intérêt de la protection des zones humides et d'ajuster le programme d'entretien des cours d'eau.



⇒ Ce thème sera l'objet d'une prochaine lettre du SAGE.

Milieux aquatiques

Zones humides

Suite aux demandes formulées dans le cadre du SAGE, le SIVALODET a engagé l'inventaire des zones humides et du petit chevelu des cours d'eau de l'amont du bassin versant (le sud ayant été inventorié en 1998). En 2003, le travail a concerné le territoire des communes de Guengat, Plonéis et Quimper, dans les limites du bassin. 280 hectares de zones humides ont été recensés sur les 5000 ha prospectés ainsi que 17 km de cours d'eau non cartographiés.



Il s'agit de favoriser une meilleure protection de ces milieux dans les documents d'urbanisme, de faciliter l'application de la police de l'eau et d'identifier les sites méritant un programme de gestion.

Prochaine étape: poursuite de l'inventaire en 2004 sur d'autres communes.

Entretien des cours d'eau

En 2003 s'est achevé le « contrat restauration-entretien » piloté par la Fédération Départementale de Pêche. Celle-ci a lancé en début d'année une étude « bilan/perspective » afin de définir les moyens de pérenniser cette action. Dans l'attente des résultats de l'étude, les travaux se poursuivent en 2004 selon des modalités inchangées, principalement sur le Jet.



Prochaines étapes: détermination de la maîtrise d'ouvrage et du plan de financement des travaux pour les prochaines années.

Ressources en eau

La sécheresse de 2003 a révélé la fragilité des ressources en eau. C'est pourquoi le Conseil Général a décidé de lancer une étude relative à la sécurisation de l'approvisionnement en eau. Plus localement, Le SIVOMEAQ lance une étude aux objectifs similaires, avec détermination du débit minimum biologique du Steir.

⇒ L'incitation à la récupération d'eau pluviale est reconduite en 2004.